



BRÈVES ÉCONOMIQUES

Tunisie & Libye

Une publication du Service Economique Régional de Tunis
Semaine du 21 juillet 2025

LE CHIFFRE A RETENIR

+16,3 %

La progression depuis le 1^{er} janvier de l'indice de
référence « actions » de la bourse de Tunis
(TUNINDEX)

Tunisie

La capitalisation boursière de la place de Tunis atteint 18,1% du PIB à fin juin 2025

Le 15 juillet 2025, la société tunisienne de gestion d'actifs Tunisie Valeurs a publié son [analyse](#) de l'évolution des marchés financiers au premier semestre 2025.

Sur le marché actions, l'indice de référence TUNINDEX a progressé de 16,3% depuis le 1^{er} janvier (contre +11,2% au S1 2024), atteignant 11 577 points à fin juin 2025 en dépit des tensions géopolitiques et commerciales mondiales. Cette performance a été portée par la nette progression des valeurs des entreprises de grande consommation (+27%), qui représentent environ un quart de la capitalisation de l'indice, ainsi que par celle des valeurs des sociétés bancaires et financières (+15%), qui en constituent près de la moitié. Le secteur bancaire coté, bien

orienté en 2024, pourrait toutefois connaître un ralentissement en 2025, sous l'effet combiné d'une croissance économique modérée, du renforcement des exigences prudentielles et des effets de l'entrée en vigueur de la loi relative aux chèques sans provision le 2 février dernier. A fin juin 2025, la capitalisation boursière du marché financier tunisien était estimée à environ 18,1% du PIB (29,9 Mds TND).

Le marché obligataire reste, quant à lui, largement dominé par les émissions souveraines (94% des émissions obligataires), dans un contexte de besoins de financement public élevés. Au premier semestre 2025, l'État a levé 8,5 Mds TND sur les 21,8 Mds TND d'emprunts domestiques prévus dans la loi de finances (LF 2025). Ce montant se répartit entre 5,6 Mds TND en bons du Trésor assimilables (maturité > 1 an), soit 68% de l'objectif annuel (8,2 Mds TND), et 2,9 Mds

TND en bons du Trésor à court terme (maturité < 1 an), un niveau déjà supérieur à la prévision annuelle (1,1 Md TND). En revanche, aucune ressource n’a été encore mobilisée au titre de l’emprunt obligataire national (4,8 Mds TND).

Ressources financières domestiques mobilisées par l’État

En Mds TND	2023	2024	juin-25	LF 2025
BTA	2,1	5	5,6	8,1
BTC	16,1	9,7	2,9	1
Emprunt obligataire national	3,8	5,1	-	4,8
Autres emprunts intérieurs	1,1	0,6	-	7,8*
Total	23,1	20,5	8,5	21,9

* réparti entre 0,8 Md TND de prêts syndiqués en devises et 7 Mds TND sous forme de facilités directes octroyées par la Banque Centrale de Tunisie.

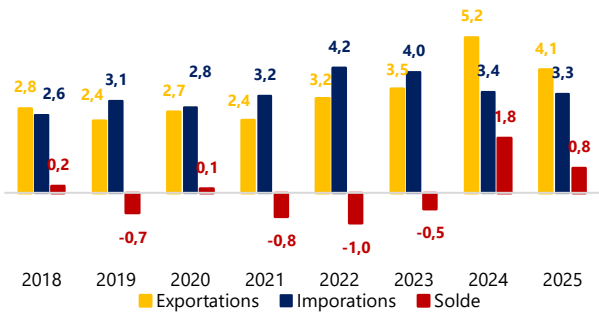
Source : Tunisie Valeurs, SER.

Baisse de 55% de l’excédent de la balance commerciale alimentaire au S1 2025

Selon les données publiées par l’Observatoire National de l’Agriculture (ONAGRI), la balance commerciale alimentaire tunisienne a enregistré un excédent de 0,8 Md TND (230 M EUR) à fin juin 2025, contre 1,8 Md TND un an plus tôt, soit une baisse de 55%. Le taux de couverture des importations alimentaires par les exportations est ainsi passé de 154,5% à 125%. Malgré ce recul, les résultats du 1^{er} semestre 2025 demeurent supérieurs à ceux observés sur la période 2018-2023 où le solde était globalement déficitaire.

La réduction de l’excédent au 1^{er} semestre est notamment attribuable au repli des exportations alimentaires (-21% à 4,1Mds TND), en lien avec le fort recul des ventes d’huile d’olive (-31%) affectées par la diminution du prix moyen (-52% à 12,85 DT/kg), ainsi que par la contraction des exportations de dattes (-13%) et de produits de la pêche (-17%). Sur le semestre, les importations alimentaires ont également diminué (-2% à 3,3 Mds TND), sous l’effet du repli des achats de céréales (-13,5% en valeur, -11% en volume).

Balance commerciale alimentaire à fin juin 2025.



Source : Observatoire National de l’Agriculture (ONAGRI)

81% des Tunisiens Résidents à l’Etranger (TRE) auraient quitté la Tunisie pour des raisons professionnelles selon une enquête menée par THAMM-OFII

Une étude intitulée « Retour des Tunisiens de l’Étranger : entre freins, incitations et perspectives », financée par l’Union européenne dans le cadre du programme THAMM-OFII, a été présentée lors de la 2^{ème} édition du Tunisia Global Forum de l’Association des tunisiens des grandes écoles (ATUGE) qui s’est tenue à Tunis le 22 juillet 2025. L’enquête, menée auprès de 1041 tunisiens résidant à l’étranger (TRE), principalement en Europe, souligne le fait que 81% des répondants ont quitté la Tunisie pour des raisons professionnelles et que seuls 20% d’entre eux envisageraient un retour, parmi lesquels 18% de manière permanente, la majorité envisageant un retour partiel (42%) ou temporaire (29%). Parmi les principales motivations de retour, figurent les raisons familiales (32%), suivies d’une volonté d’entreprendre ou d’investir en Tunisie (24%) ou d’y prendre sa retraite (21%). Le retour apparaît cependant freiné par plusieurs obstacles, au premier rang desquels les TRE évoquent : (i) un marché du travail perçu comme rigide et peu attractif ; (ii) un environnement entrepreneurial peu favorable ; (iii) une fiscalité dissuasive ; et (iv) une qualité de vie jugée insuffisante. Pour faciliter le retour de la diaspora en Tunisie et

renforcer l'attractivité du pays, l'étude identifie plusieurs leviers dont l'amélioration du climat économique et des conditions d'accueil, la simplification des procédures administratives et financières, le renforcement de la protection sociale, ainsi que la mise en place d'un cadre réglementaire plus stable et lisible.

Lors du forum, le gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT) a indiqué vouloir intégrer davantage la diaspora dans le développement économique du pays. Il a insisté sur la nécessité de soutenir les réseaux associatifs et professionnels existants, tout en améliorant l'accès à une information économique transparente et centralisée. Il a par ailleurs évoqué la création d'outils d'investissement adaptés aux attentes de la diaspora, notamment des « diaspora bonds » pour financer des entreprises locales ou des projets d'infrastructure, ainsi que le développement de produits d'épargne spécifiquement destinés aux non-résidents.

Pour rappel, les envois de fonds en Tunisie des Tunisiens Résidents à l'Étranger (TRE) ont atteint 8,1 Mds TND en 2024 (soit 2,5 Mds EUR, +6,1% par rapport à 2023). Ce flux équivaut à environ 30% du stock de devises de la BCT à fin 2024 (27,4 Mds TND, environ 8,3 Mds EUR) et 6,5% du PIB tunisien.

Le Parlement tunisien approuve un prêt koweïtien d'environ 33 M USD pour la modernisation du transport ferroviaire du phosphate

Le 22 juillet 2025, l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) a [adopté](#) à la majorité (69 voix pour, 17 abstentions, 12 contre) un projet de loi approuvant l'accord de prêt conclu le 20 novembre 2024 avec le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe (FADES) d'un montant de 10 M KWD (soit 33 M USD ou 130 M TND). Ce prêt, remboursable au taux de 2,5% sur 27 ans avec 4 années de grâce, contribuera au

financement d'un projet de renouvellement et de modernisation de 190 km de lignes ferroviaires dédiées au transport du phosphate extrait dans les mines du gouvernorat de Gafsa vers les installations du Groupe Chimique tunisien dans les gouvernorats de Sfax et Gabès, dont le coût total est estimé à 523 M TND (soit 166 M USD).

Ce projet stratégique vise à renforcer la compétitivité d'un secteur clé, qui selon le MEP représenterait 3% du PIB et 10% des exportations tunisiennes, en réduisant les coûts logistiques et en améliorant les capacités de transport de la SNCFT et du Groupe chimique tunisien (GCT). Il devrait ainsi favoriser la relance des exportations, la création d'emplois régionaux, la réduction de l'impact environnemental et le désengorgement du trafic routier.

L'ARP ratifie un accord de garantie entre l'État et l'ITFC pour le financement d'importation de gaz naturel

Le 23 juillet 2025, l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) a [adopté](#), à la majorité (73 voix pour, 14 abstentions et 12 contre), le projet de loi portant approbation de l'accord de garantie conclu le 12 mars 2025 entre l'État tunisien et la Société islamique internationale de financement du commerce (ITFC), filiale du groupe de la Banque islamique de développement (BID). L'accord garantit un prêt de 70 M USD accordé par l'ITFC à la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG) pour financer l'importation de gaz naturel, selon un contrat *Mourabaha* (i.e. conforme à la finance islamique). Cette opération s'inscrit dans l'accord-cadre de coopération financière signé en 2021 entre la Tunisie et l'ITFC, et vise à soutenir la production d'électricité tout en renforçant la sécurité énergétique du pays. Lors des débats, le ministre de l'Économie et de la Planification a indiqué qu'un accord

avait été établi entre l'État et la STEG afin de clarifier les objectifs de l'entreprise publique et de définir des indicateurs de suivi de performance. Il a par ailleurs précisé que plusieurs stratégies sectorielles, dont la stratégie EAU 2050, la stratégie Énergie, et celle dédiée aux PME, devraient être prochainement publiées sur le site du ministère.

Adoption en commission parlementaire d'une proposition de loi facilitant le recrutement de diplômés chômeurs de longue durée dans la fonction publique

Le 18 juillet 2025, la Commission de la planification stratégique, du développement durable, des transports, des infrastructures et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) a validé une [proposition](#) de loi visant à faciliter l'accès à la fonction publique pour les diplômés de l'enseignement supérieur âgés de plus de 40 et en situation de chômage de longue durée (inscrits depuis plus de 10 ans dans les bureaux de l'emploi). Il s'agit d'une étape intermédiaire du processus législatif puisque le texte amendé, qui précise les conditions d'éligibilité et clarifie plusieurs dispositions, doit désormais être soumis pour examen en séance plénière de l'ARP en vue de son adoption définitive. Cette initiative s'inscrit dans les efforts visant à renforcer l'insertion professionnelle des diplômés, dont le taux de chômage reste structurellement élevé (23,5% au premier trimestre 2025, dont 30,7% pour les femmes diplômées). L'impact d'une telle mesure sur les finances publiques n'a pas été précisé (la masse salariale représente 13,3% du PIB et 51% des dépenses budgétaires selon la loi de finances 2025).

Préparation d'une stratégie nationale pour la reconstruction du système de transport et acquisition de 397 bus en provenance d'Arabie Saoudite

Un [conseil ministériel](#) présidé par la cheffe du gouvernement s'est tenu le 23 juillet pour faire le point sur la réforme du secteur des transports terrestres. Lors de cette réunion, elle a annoncé l'élaboration en cours d'une stratégie globale pour la reconstruction du système de transport en Tunisie. Par ailleurs, l'État a autorisé l'achat et la livraison de 397 bus en provenance d'Arabie Saoudite, qui viendront s'ajouter aux 300 bus neufs chinois récemment livrés ainsi qu'aux 200 bus suisses dont la convention d'acquisition sera signée en septembre. En complément, des appels d'offres internationaux ont été lancés pour l'acquisition de 418 bus supplémentaires et de 35 rames de tramway pour Tunis.

ARTES enregistre une forte croissance de son chiffre d'affaires au S1 2025

Au 30 juin 2025, la [société ARTES](#), concessionnaire officiel des marques Renault et Dacia en Tunisie, a enregistré une croissance de 53% de son chiffre d'affaires sur un an, atteignant 183 M TND (53 M EUR). Cette croissance s'explique par une augmentation marquée des immatriculations, qui ont atteint 3 631 unités au premier semestre, contre 2 046 un an plus tôt (+77%). Cette évolution reflète notamment la bonne performance de la marque française Renault sur le marché tunisien. D'après l'Agence Technique des Transports Terrestres (ATTT), avec 2 312 nouvelles immatriculations enregistrées entre le 1er janvier et le 31 mai 2025, la marque occupait la première place devant les constructeurs sud-coréens Hyundai et Kia.

Tableau 1 – Principaux indicateurs structurels de la Tunisie.

	2024	2025 (p)	2026 (p)
PIB nominal, en Mds USD	53	56,3	57,9
Croissance du PIB réel, en %	1,4	1,4	1,4
Taux d'investissement, en % du PIB	11,9	10,7	10,3
Taux d'épargne, en % du PIB	10,2	8	7,2
Taux d'inflation annuel moyen, en %	7	6,1	6,5
Solde budgétaire, en % du PIB	-5,9	-5,4	-5,2
Recettes publiques, en % du PIB	28,5	28,1	27,6
Dépenses publiques, en % du PIB	34,5	33,3	33
Dette publique, en % du PIB	83,1	82,9	84,2
Solde courant, en % du PIB	-1,7	-2,7	-3,1
Réserves en devises, en Mds USD	9,2	8,1	7,2
Notation souveraine Fitch/Moody's	CCC+/CAA2 stable	CCC+/CAA1 stable	-

Sources : World Economic Outlook April 2025 Database, FMI.

Tableau 2 – Principaux indicateurs conjoncturels de la Tunisie.

Indicateurs macroéconomiques	Période	Valeur	Var. par rapport à la période précédente
Croissance trimestrielle du PIB, en g.a. en %	T1 2025	+1,6%	-0,8 p.p.
Taux de chômage, en % de la pop. active	T1 2025	15,7%	-0,3 p.p.
Taux d'inflation mensuel, en %	Juin 2025	5,4%	+0,0 p.p.
Recettes touristiques cumulées, en M TND	Au 20/07/2025	3899 M TND	+8,1% en g.a.
Revenus du travail cumulés, en M TND	Au 20/07/2025	4 640 M TND	+8,2% en g.a.
Indicateurs monétaires et financiers	Période	Valeur	Var. en g.a.
Taux d'intérêt directeur, en %	Depuis le 26/03/2025	7,5%	-0,5 p.p.
Réserves de change, en jours d'importations	Au 24/07/2025	100 jours	-12 jours
USD/TND	Au 23/07/2025	2,90	-6,48%
EUR/TND	Au 23/07/2025	3,36	-0,23%

Sources : INS, BCT.

Libye

Légère contraction de la liquidité sous l'effet de pressions sur les réserves en devises de la BCL au premier trimestre 2025

La Banque centrale de Libye (BCL) a publié son [bulletin économique](#) pour le premier trimestre 2025, dans un contexte de légère contraction de la liquidité et de pressions persistantes sur les réserves en devises. La base monétaire s'est repliée de 4% entre janvier et mars, à environ 21 Mds USD, sous l'effet d'une baisse de 1,9 Md USD des actifs étrangers nets. Cette évolution s'explique par un solde de devises négatif (4 Mds USD) en lien avec des recettes pétrolières en devises (5,2 Mds USD) inférieures aux dépenses (9,8 Mds USD) qui couvrent essentiellement les lettres de crédit utilisées pour les importations et les transferts en devises opérés par les banques commerciales. Concernant le financement de l'économie, l'encours de crédit bancaire a légèrement progressé, atteignant 6,9 Mds USD à fin mars 2025 (contre 6,7 Mds USD à fin 2024), dominé par les financements islamiques de type *Mourabaha* (48%) et les prêts aux professionnels (42%).

Côté finances publiques, les recettes s'établissent à 6,7 Mds USD à fin mars 2025, principalement issues des revenus pétroliers (5,2 Mds USD ; 78% du total des recettes). Les recettes non pétrolières (1,5 Md USD, 22%) proviennent quant à elles quasi exclusivement de la taxe sur les transactions en devises (environ 1,4 Md USD). Les dépenses publiques (4,6 Mds USD) sont dominées par la masse salariale (3,4 Mds USD, soit 74% des dépenses) et les subventions (0,8 Md USD ; 17%), concentrées sur les allocations familiales et les aides à l'électricité.

Renforcement de la coordination entre le Bureau d'audit (cour des comptes) et la NOC pour soutenir le secteur pétrolier

Le 20 juillet 2025, le président du Bureau d'Audit (équivalent d'une cour des comptes), Khaled Shakshak, a [rencontré](#) à Zawra (Tripoli) le président de la Compagnie nationale libyenne de pétrole (NOC), Masoud Suleiman, afin d'aborder plusieurs dossiers jugés stratégiques pour la stabilité du secteur pétrolier. Au centre des discussions figuraient : (i) les besoins financiers de la NOC et les modalités de leur prise en charge pour assurer l'augmentation de la production et la stabilité des exportations ; (ii) la réforme du système d'approvisionnement en carburants, avec l'abandon progressif du mécanisme de swap de pétrole brut contre des produits raffinés au profit de procédures d'importation directe, jugées plus transparentes et efficaces. Enfin, le président du Bureau d'audit a insisté sur l'importance d'un renforcement de la coordination institutionnelle, afin d'améliorer l'efficacité de la dépense publique et de consolider les principes de transparence et de gouvernance dans un secteur central pour l'économie nationale.

Signature d'un accord entre le Fonds de développement et de reconstruction de la Libye et une société turque pour la modernisation d'infrastructures aéroportuaires

Le 20 juillet 2025, le Fonds de développement et de reconstruction de la Libye, basé à Benghazi et dirigé par Belgassem Haftar, a [annoncé](#) la signature de plusieurs contrats avec l'entreprise turque Albavvaba Hizmetleri Limited Şirketi. Ces contrats portent sur la fourniture,

l'installation et la modernisation de systèmes de navigation aérienne et de communication terrestre dans sept aéroports situés à l'est (aéroport international de Benina à Benghazi ; aéroport de Tobrouk ; aéroport international d'Al Abraha à El Beida ; base aérienne de Martuba à Derna), au centre (Base aérienne de Ghardabiya à Syrte) et au sud du pays (aéroport international de Sebha et aéroport d'Oubari). La mise en place de ces nouveaux systèmes devrait contribuer au renforcement des capacités opérationnelles de ces aéroports et à un meilleur alignement avec les normes internationales de l'aviation civile, ce qui pourrait renforcer leur activité et leur attractivité. Le recours à une entreprise turque s'inscrit par ailleurs dans une dynamique plus large d'engagement accru d'Ankara à l'Est de la Libye ces derniers mois. La compagnie Turkish Airlines a ainsi repris ses vols vers Benghazi en janvier dernier, après plus de dix ans d'interruption, alors que plusieurs entreprises turques ont remporté en 2024 des contrats pour la construction d'infrastructures dans l'Est libyen.

Tableau 3 – Principaux indicateurs structurels de la Libye.

	2024	2025 (p)	2026 (p)
PIB nominal, en Mds USD	48,4	47,2	47,7
Croissance du PIB réel, en %	1,9	16,1	4,4
Production pétrolière, en M b/j	1,1	1,4	1,5
Taux d'inflation annuel moyen, en %	2,3	2,3	2,3
Solde budgétaire, en % du PIB	-25,1	-5,3	-3,5
Solde courant, en % du PIB	-2	0,3	-0,3
Réserves en devises, en Mds USD	82,9	81,1	79,4

Source : Article IV Consultation for Libya, 25/06/2025.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : [S'inscrire](#)

Clause de non-responsabilité – La Direction générale du Trésor s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.